



**des regroupements provinciaux**  
d'organismes communautaires et bénévoles



# Synthèse des données recueillies dans le cadre de la réalisation du portrait des pratiques d'ACA chez les OCASSS

**Décembre 2022**

## Table des matières

À propos du projet <i>L'ACA chez les OCASSS</i> .....	3
La démarche méthodologique .....	3
Portrait de l'ACA chez les OCASSS.....	4
Un fort sentiment d'adhésion au mouvement de l'ACA .....	4
Une grande variation dans la compréhension des critères.....	4
Certaines pratiques spontanément associées à l'ACA, d'autres non.....	5
Des façons de faire spécifiques à l'ACA.....	6
Le processus plus important que le résultat .....	7
L'application des critères, mais pas nécessairement de manière consciente .....	8
Mettre en valeur ses pratiques d'ACA : une difficulté majeure.....	9
L'application progressive des huit critères de l'ACA .....	9
Quelques appréhensions.....	9
Des besoins importants d'accompagnement pendant et après la transition .....	10
1. Favoriser l'appropriation des critères de l'ACA par les OCASSS.....	10
2. Accompagner les OCASSS dans la mise en valeur de leurs pratiques.....	10
3. Sensibiliser le MSSS aux réalités des OCASSS et à la diversité de leurs pratiques d'ACA .....	10

## ACRONYMES

<b>ACA</b>	Action communautaire autonome
<b>MSSS</b>	Ministère de la Santé et des Services sociaux
<b>OCASSS</b>	Organisme communautaire autonome en santé et services sociaux
<b>PSOC</b>	Programme de soutien aux organismes communautaires

Le projet *l'ACA chez les OCASSS* bénéficie notamment du soutien financier du ministère du Travail, de l'Emploi, et de la Solidarité sociale.



---

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles  
1, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2X 3V8

Responsable du projet *l'ACA chez les OCASSS* : Géraldine Bureau | [aca-ocasss@trpocb.org](mailto:aca-ocasss@trpocb.org) |  
[info@trpocb.org](mailto:info@trpocb.org) | 438-509-1306 | 514-844-1309

Site Internet : [www.trpocb.org](http://www.trpocb.org) | [www.trpocb.org/ACAchezlesOCASSS](http://www.trpocb.org/ACAchezlesOCASSS)

Facebook : [/TableDesRegroupements](https://www.facebook.com/TableDesRegroupements) | [CAMPAGNECASSSH](https://www.facebook.com/CAMPAGNECASSSH) | Twitter : [@TRPOCB](https://twitter.com/TRPOCB)

## À propos du projet *L'ACA chez les OCASSS*

En 2020, à la suite de travaux intensifs auxquels la Table a participé, le MSSS intègre l'application de l'ensemble des huit critères de l'action communautaire autonome (ACA) dans le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) pour la mission globale. Jusqu'alors, les organismes communautaires en santé et services sociaux (OCASSS) n'étaient invités qu'à *tendre vers* l'application de deux des huit critères, soit ceux portant sur la mission de transformation sociale et les pratiques citoyennes larges. Tous les organismes dont la mission globale est financée par le PSOC devront désormais démontrer leur adhésion à l'ensemble des huit critères. Une période de transition d'une durée de cinq ans, de 2023 à 2028, est prévue afin de permettre aux organismes de s'adapter à cette nouvelle exigence.

La Table, qui milite depuis longtemps pour l'intégration des huit critères au sein du PSOC, accueille favorablement ce changement puisqu'il représente une occasion de renforcer l'ACA chez les organismes du domaine de la santé et des services sociaux. Afin de soutenir le développement de ces pratiques, principalement à l'égard des deux critères intégrés, la Table a lancé en janvier 2021 son projet *L'ACA chez les OCASSS*. Les pratiques d'ACA peuvent prendre de multiples formes, et nombreux sont les organismes qui ont de la difficulté à les définir, à les réaliser et à faire reconnaître leurs spécificités et leur importance, tant auprès de la population que des bailleurs de fonds.

Le projet se décline en deux phases. La phase 1 vise d'abord à réaliser un portrait des pratiques d'ACA chez les OCASSS, en documentant la compréhension, l'application et la mise en valeur des critères, ainsi qu'en identifiant des stratégies pour aider les OCASSS à relever les défis de la transformation sociale et des approches citoyennes larges. La phase 2 vise ensuite à accompagner les OCASSS pendant et après la période d'intégration progressive des critères en développant des outils adaptés à leurs besoins.

## La démarche méthodologique

Le projet *L'ACA chez les OCASSS* bénéficie de l'expertise d'un comité d'encadrement, composé de représentantes et de représentants de regroupements provinciaux membres de la Table, qui représentent eux-mêmes une grande diversité d'OCASSS à travers la province. Le rôle de ce comité a été entre autres de soutenir la responsable du projet, Géraldine Bureau, dans l'élaboration de la démarche méthodologique à appliquer pour la réalisation du portrait des pratiques d'ACA.

La collecte et l'analyse des données ont été réalisées par la responsable du projet lors de trois différentes étapes.

La première étape a été de réaliser une recension des écrits et d'outils relatifs au projet, ce qui a permis de dresser une liste des références incontournables en matière d'ACA, d'évaluer les outils existants, leurs

forces et leurs faiblesses, et de constater les besoins pour de nouveaux outils adaptés aux réalités des OCASSS.

La deuxième étape a été de réaliser des entretiens individuels demi-dirigés. Au total, 20 entretiens d'une durée d'environ 1 h 30 chacun ont été réalisés à l'été et à l'automne 2021 avec des regroupements membres de la Table, représentant une très grande diversité de secteurs et d'expertises. Ces entretiens ont permis de dresser un premier état des lieux et d'orienter la suite du projet.

La troisième étape a été de réaliser des groupes de discussion. Trois rencontres ont eu lieu entre février et avril 2022 ; une avec des regroupements provinciaux membres de la Table et deux avec des OCASSS de différentes régions et de secteurs variés. Au total, 40 personnes ont participé à l'un ou l'autre des groupes de discussion. Grâce à la diversité des perspectives et des points de vue représentés, ces rencontres ont permis non seulement d'enrichir le portrait des pratiques d'ACA, mais aussi d'alimenter les réflexions des personnes qui y ont participé.

## Portrait de l'ACA chez les OCASSS

### Un fort sentiment d'adhésion au mouvement de l'ACA

Les entretiens et les groupes de discussion ont révélé un très fort sentiment d'adhésion des OCASSS au mouvement de l'ACA. Malgré les difficultés de certains organismes à appréhender les huit critères de l'ACA, la très grande majorité reconnaît l'importance de ces critères pour préserver les particularités et l'autonomie du milieu communautaire. Il apparaît aussi clairement que ces critères sont essentiels pour alimenter les réflexions des OCASSS sur leurs actions et la manière dont elles sont réalisées.

L'importance de s'approprier ces critères semble faire l'objet d'un large consensus.

### Une grande variation dans la compréhension des critères

Une certaine confusion par rapport aux critères de l'ACA semble régner chez bon nombre d'OCASSS, surtout dans les organismes de base. La plupart des personnes ayant participé aux entretiens et aux groupes de discussion s'entendent pour dire qu'ils sont imprécis et difficiles à comprendre. Les termes employés dans le libellé de ces critères sont parfois ambigus, et les définitions de certains critères semblent se chevaucher.

Il ressort aussi des discussions que les deux critères intégrés posent des difficultés de compréhension particulières. Les termes *vision globale* et *approches larges* par exemple ont été compris de manière très différente, et parfois pas tout à fait correctement, par les personnes ayant participé aux groupes de discussion. La compréhension varie donc grandement d'un milieu, d'un organisme et d'une personne à l'autre, y compris dans un même organisme.

De plus, les balises d'interprétation des critères, formulées en 2004 dans le *Cadre de référence en matière d'action communautaire*, ne sont pas nécessairement à jour ni adaptées aux réalités des

OCASSS. Mis à part ce document de référence, il y a peu d'autres ressources fiables sur la définition des critères pour aider les OCASSS à mieux les comprendre.

Par conséquent, les OCASSS ont été nombreux à partager leurs difficultés à soutenir les membres de leur personnel et des conseils d'administration pour comprendre et s'approprier les critères. Les entretiens avec les regroupements provinciaux ont révélé que peu d'entre eux ont fait des démarches pour faciliter la compréhension des critères auprès de leurs membres. Les regroupements régionaux semblent avoir été plus actifs à cet égard, puisque la recension des outils a permis de mettre en lumière quelques ressources à l'intention des organismes d'ACA, incluant les OCASSS.

### UN EXEMPLE D'ACTIVITÉ VISANT À FACILITER LA COMPRÉHENSION DES DEUX CRITÈRES INTÉGRÉS

Formation aux nouveaux membres du personnel et des conseils d'administration sur la mission de transformation sociale des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.

### Certaines pratiques spontanément associées à l'ACA, d'autres non

Étant donné la grande variation dans la compréhension des critères, notamment des deux critères intégrés, il apparaît que plusieurs OCASSS éprouvent des difficultés à identifier des pratiques s'inscrivant dans la transformation sociale et les pratiques citoyennes larges.

Lors des groupes de discussion, les personnes participantes devaient identifier parmi leurs activités des pratiques qui sont peu, plus ou moins, ou très susceptibles de s'inscrire dans les deux critères intégrés. Cet exercice a montré que certaines pratiques dont les objectifs de transformation sociale semblent évidents, comme les activités de mobilisation, sont beaucoup plus facilement associées aux deux critères intégrés. De plus, les raisons pour lesquelles ces pratiques ont été associées à ces critères étaient plus faciles à expliquer pour les participantes et participants.

Toutefois, d'autres pratiques ont posé plus de difficultés. Ainsi, une même pratique, par exemple une intervention individuelle, peut être classée différemment d'une personne à l'autre selon sa compréhension et son interprétation des critères. Les justifications varient aussi grandement d'une personne à l'autre, de sorte que bon nombre de personnes ne voyaient pas spontanément le potentiel de transformation sociale dans leurs activités quotidiennes ou étaient incapables de le décrire.

#### QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITÉS NON ASSOCIÉES SPONTANÉMENT AUX DEUX CRITÈRES INTÉGRÉS

- Tâches administratives
- Campagnes de financement
- Interventions individuelles
- Aide d'urgence
- Accueil et écoute
- Activités culturelles, sportives ou de loisir

#### QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITÉS SPONTANÉMENT ASSOCIÉES AUX DEUX CRITÈRES INTÉGRÉS

- Actions de mobilisation
- Participation à des manifestations
- Signature de pétitions
- Campagne de sensibilisation
- Assemblée générale annuelle
- Participation à des tables de

concertation

- Défense de droits
- Représentation et interventions politiques

## Des façons de faire spécifiques à l'ACA

Les pratiques s'inscrivant dans la transformation sociale et les pratiques citoyennes larges ne sont pas nécessairement décomposables en activités spécifiques et ne se limitent pas à la stricte prestation de services ; ce sont plutôt les façons de faire qui importent, la manière de prendre des décisions, les intentions derrière chaque action.

### QUELQUES EXEMPLES DE FAÇONS DE FAIRE S'INSCRIVANT DANS LES DEUX CRITÈRES INTÉGRÉS

- Approche d'intervention par, pour et avec les personnes concernées
- Gestion ascendante favorisant la participation des membres et du personnel
- Valorisation du savoir expérientiel
- Approche féministe tenant compte du contexte social, politique et économique
- Approche critique
- Éducation populaire
- Actions collectives
- Accueil sans jugement des personnes
- Échanges, discussion et concertation

Il ressort des entretiens et des groupes de discussion que c'est à la lumière de ces façons de faire spécifiques à l'ACA que l'application des deux critères intégrés devrait être évaluée. Des activités qui semblent a priori peu susceptibles de s'inscrire dans ces deux critères pourraient être considérées autrement. Par exemple, une intervention individuelle répond à un besoin immédiat d'une personne, mais peut aussi s'inscrire dans un objectif de transformation sociale dans la mesure où cette personne est impliquée dans la démarche ou qu'elle est accueillie sans jugement par exemple. Il en va de même pour les tâches administratives qui prennent un sens différent lorsqu'elles sont exécutées selon des façons de faire spécifiques à l'ACA.

### QUELQUES EXEMPLES DE TÂCHES ADMINISTRATIVES QUI S'INSCRIVENT DANS LES DEUX CRITÈRES INTÉGRÉS

- Gestion du budget selon les priorités établies par les membres
- Soutien à une campagne ou à une action de mobilisation en signature de courriel
- Rédaction du rapport d'activités en collaboration avec les membres du personnel ou de l'organisme
- Réunions d'équipe favorisant la discussion et la prise de décision collégiale
- Partage d'informations par courriel

Les activités qui semblent les plus susceptibles de s'inscrire dans les deux critères intégrés devraient aussi être considérées de ce même point de vue. Une assemblée générale ou une activité de mobilisation par exemple ne peuvent être des espaces de transformation sociale que dans la mesure où elles favorisent la participation collective.

### QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITÉS DONT LES FAÇONS DE FAIRE S'INSCRIVENT DANS LES DEUX CRITÈRES INTÉGRÉS

Envoi d'infolettres et autres communications aux membres	Partage de nouveaux points de vue, présentation des enjeux sous différents angles, contribution à la réflexion critique, incitation à participer à des actions citoyennes.
Animation des réseaux sociaux	Partage d'analyses critiques, contribution à la réflexion critique.
Interventions individuelles	Prise en compte du contexte social, économique et politique dans lequel évolue une personne, et non seulement de sa situation particulière.
Campagne de sensibilisation	Revendication de changements structurels, mobilisation de différents acteurs autour d'une problématique commune, contribution à l'analyse critique d'une situation.
Jumelages	Création de liens entre des personnes de milieux différents favorisant une meilleure compréhension.
Groupes de soutien, groupes d'entraide	Création de liens de solidarité, valorisation du savoir expérientiel de pairs aidants.
Recrutement de pairs aidants	Valorisation du savoir expérientiel de personnes concernées par une problématique.
Accueil, écoute et accompagnement	Accueil et écoute sans jugement, accompagnement selon les besoins de la personne.
Création et animation de comités	Implication des membres dans le processus de prise de décisions.
Participation à des tables de concertation	Concertation avec les différents acteurs de la communauté.

### Le processus plus important que le résultat

Il n'est pas nécessaire qu'une action génère un résultat tangible ou immédiat pour qu'elle s'inscrive dans la transformation sociale ou les pratiques citoyennes larges ; le processus est plus important que le résultat.

Si certaines activités produisent des résultats bien visibles, comme un changement politique à la suite d'activités de représentation, d'autres ont des effets moins visibles ou à plus petite échelle. D'autres produisent des effets qui peuvent ne pas se manifester à court ou à moyen terme, ne pas être

mesurables ou encore être différents de ceux qui étaient attendus. De plus, les effets peuvent se faire sentir à différents niveaux : auprès d'un individu, d'un milieu, de la communauté et de la société.

C'est pourquoi les participantes et participants aux groupes de discussion s'entendent pour dire que les pratiques des OCASSS ne peuvent pas être évaluées simplement par des statistiques, comme le nombre de personnes qui ont participé à une activité, ou par des critères de performance. Toutefois, lorsque les résultats ne sont pas tangibles ou immédiats, il n'est pas toujours évident de démontrer comment une action s'inscrit dans les deux critères intégrés.

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS DONT LES RÉSULTATS NE SONT PAS TANGIBLES NI IMMÉDIATS ET QUI S'INSCRIVENT DANS LES DEUX CRITÈRES INTÉGRÉS

Lecture de contes en garderie	Développement de la littératie et du goût de la lecture chez les tout-petits.
Interventions individuelles	Reprise de pouvoir menant vers une plus grande participation sociale.
Activités de prévention, promotion de la santé	Amélioration de la santé et du bien-être des personnes et de la communauté.
Activités culturelles, sportives ou de loisir	Diminution de l'isolement, création de liens.
Recrutement, formation, encadrement et reconnaissance des bénévoles	Participation citoyenne.
Jardins communautaires	Renforcement de l'autonomie alimentaire (reprise du pouvoir d'agir individuel et collectif sur la sécurité alimentaire), responsabilisation des personnes qui participent au projet.

### L'application des critères, mais pas nécessairement de manière consciente

La grande majorité des OCASSS appliquent les critères de l'ACA dans leurs activités quotidiennes, mais n'en sont pas nécessairement conscients.

À la suite des entretiens et des groupes de discussion, les participantes et participants semblent avoir élargi leur compréhension des deux critères intégrés. En tenant compte des façons de faire et du processus plutôt que des résultats, des pratiques qui apparaissaient a priori peu susceptibles de rejoindre ces critères ont finalement été associées à la transformation sociale et aux pratiques citoyennes larges.

Au fil des discussions, il a été particulièrement intéressant de noter que les participantes et participants s'accordaient sur le fait que la plupart des activités d'un OCASSS, même les activités administratives les plus banales, pourraient s'insérer dans les deux critères intégrés, dépendamment du point de vue adopté.

## Mettre en valeur ses pratiques d'ACA : une difficulté majeure

Bon nombre d'OCASSS éprouvent des difficultés importantes à expliquer ce qu'ils font et à mettre en valeur les spécificités de leurs pratiques d'ACA, tant auprès des bailleurs de fonds que de la population en général.

La principale difficulté identifiée lors des entretiens et des groupes de discussion est de démontrer aux bailleurs de fonds l'adhésion aux critères de l'ACA, en particulier dans le rapport d'activités. Comme les pratiques s'inscrivant dans les deux critères intégrés ne génèrent pas nécessairement de résultats concrets, les OCASSS doivent trouver d'autres moyens de les mettre en valeur. Les participantes et participants s'entendent pour dire que ce sont les façons de faire spécifiques des OCASSS qui doivent être mises en valeur plutôt que le nombre de personnes rejointes par une activité par exemple.

Une autre difficulté identifiée est de faire valoir l'importance et les spécificités des pratiques d'ACA. Le besoin de déconstruire certains mythes associés au milieu communautaire, comme la non-professionnalisation, a été souligné, de même que celui de valoriser le rôle des OCASSS dans la construction d'une société plus juste et équitable.

### QUELQUES EXEMPLES DE MISE EN VALEUR DES DEUX CRITÈRES INTÉGRÉS DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Ajout d'une phrase au début du rapport affirmant que l'organisme constitue un agent de transformation sociale dans son milieu, pour en faire une sorte de déclaration
- Utilisation de pastilles de différentes couleurs représentant les huit critères de l'ACA à côté des activités qui s'inscrivent dans l'un ou l'autre des critères, et résumé des huit critères au début du rapport
- Illustration des activités qui s'inscrivent dans l'ACA par un bonhomme
- Illustration des impacts des activités par des témoignages et des exemples concrets

## L'application progressive des huit critères de l'ACA

### Quelques appréhensions

De manière générale, l'application progressive des huit critères de l'ACA au sein du PSOC est bien perçue par les OCASSS, qui y voient une occasion de renforcer et de valoriser l'ACA. Bien qu'ils n'en soient pas toujours conscients et qu'ils ne parviennent pas nécessairement à mettre des mots sur leurs pratiques, la plupart appliquent déjà les deux critères intégrés. Des adaptations sont à prévoir dans quelques cas, mais peu craignent de perdre leur financement en raison de leur non-adhésion aux critères de l'ACA.

La principale crainte exprimée lors des entretiens et des groupes de discussion concerne l'évaluation par le MSSS de l'adhésion des OCASSS aux deux critères intégrés. Plusieurs s'inquiètent de la manière dont les critères et leurs manifestations seront interprétés, et des indicateurs qui seront utilisés pour évaluer les pratiques de transformation sociale et d'approches citoyennes larges. Étant donné que les actions

s'inscrivant dans les deux critères intégrés ne génèrent pas nécessairement de résultats tangibles ou immédiats, certains redoutent que le ministère utilise des indicateurs de performance ou de mesure d'impact, qui ne prendraient pas en compte les façons de faire spécifiques aux OCASSS. La crainte de voir le MSSS imposer sa vision des choses est bien présente et certains y voient une menace à l'autonomie des organismes.

Quelques OCASSS sont aussi préoccupés par l'impact de l'application progressive des huit critères sur la reddition de comptes. Plusieurs y voient un risque qu'elle soit considérablement alourdie par les exigences administratives du MSSS de démontrer l'adhésion aux deux critères intégrés, d'autant plus que la mise en valeur de ces pratiques pose des difficultés importantes à bon nombre d'OCASSS.

## Des besoins importants d'accompagnement pendant et après la transition

Les entretiens et les groupes de discussion ont permis de confirmer que le projet *L'ACA chez les OCASSS* répond à un réel besoin, autant chez les regroupements provinciaux que chez les organismes de base. Trois principaux besoins se dégagent de ces rencontres : favoriser l'appropriation des critères de l'ACA par les OCASSS, les accompagner dans la mise en valeur de leurs pratiques et sensibiliser le MSSS aux réalités des OCASSS et à la diversité de leurs pratiques d'ACA.

### 1. Favoriser l'appropriation des critères de l'ACA par les OCASSS

Étant donné la grande variation dans la compréhension des critères et les difficultés à identifier des pratiques s'inscrivant dans les deux critères intégrés, l'un des principaux besoins dans le cadre du projet est de favoriser l'appropriation des critères de l'ACA par les OCASSS. Bon nombre d'OCASSS ont en effet exprimé le besoin d'avoir des définitions claires, élaborées par, pour et avec le milieu communautaire.

### 2. Accompagner les OCASSS dans la mise en valeur de leurs pratiques

Les OCASSS ont été nombreux à exprimer leur besoin d'accompagnement d'une part pour démontrer aux bailleurs de fonds leur adhésion à l'ensemble des huit critères, en particulier dans le rapport d'activités, et d'autre part pour faire valoir l'importance et les spécificités de leurs pratiques.

### 3. Sensibiliser le MSSS aux réalités des OCASSS et à la diversité de leurs pratiques d'ACA

Enfin, il ressort des entretiens et des groupes de discussion que les OCASSS sont très préoccupés par la manière dont le MSSS évaluera leur adhésion aux critères de l'ACA. Le besoin de sensibiliser les responsables du PSOC à leurs réalités et à la diversité de leurs pratiques a été mis en avant, entre autres pour l'élaboration des indicateurs attestant de leur adhésion aux critères.

## QUELQUES PISTES D'OUTILS POUR ACCOMPAGNER LES OCASSS DURANT LA TRANSITION

Outil	Objectif	Échéancier de production
Lexique de l'ACA	Avoir une base de compréhension commune du vocabulaire entourant l'ACA	Une première version a été mise en ligne le 17 décembre 2022 sur le site web. Elle sera bonifiée en 2023.

Trousse d'animation <i>Nos pratiques d'ACA, parlons-en !</i>	Outiller les regroupements provinciaux et leurs membres dans la compréhension et l'appropriation des critères de l'ACA	Mise en ligne le 17 décembre 2022 sur le site web, accompagnée d'un diaporama powerpoint 2023-2028
Guide de soutien à la rédaction du rapport d'activités	Outiller les OCASSS dans la démonstration de leur adhésion aux critères de l'ACA auprès des bailleurs de fonds	2023-2028
Outil de vulgarisation des critères à l'intention des OCASSS	Favoriser une meilleure compréhension des critères de l'ACA, de leur origine et de leur importance	2023-2028
Outil de sensibilisation à l'intention des responsables du PSOC et acteurs politiques	Sensibiliser à la diversité et à l'importance des pratiques d'ACA des OCASSS	2023-2028
Outil d'autodiagnostic de l'adhésion aux critères de l'ACA	Outiller les OCASSS dans leur réflexion sur l'adhésion aux critères de l'ACA	2023-2028
Trousse d'animation sur le rôle des membres dans un OCASSS	Outiller les OCASSS dans la compréhension du rôle, des responsabilités et de l'importance des membres dans un organisme	2023-2028

Ces outils seront réalisés par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, dans le cadre de son projet *L'ACA chez les OCASSS*.